

Une rentrée scolaire par étapes dès jeudi

Les élus, les enseignantes et les parents d'élèves ont rédigé un protocole pour une rentrée progressive des enfants dès jeudi 14 mai.

« **Depuis plus d'une semaine, on travaille à la réouverture de nos écoles en concertation avec les enseignantes, les deux maires, les élus du Sigas (Syndicat intercommunal pour la gestion des affaires scolaires), les parents d'élèves et le personnel** », précise Renée Dubourg, présidente du Sigas du RPI (Regroupement pédagogique intercommunal) Baudre - Sainte-Suzanne-sur-Vire. « **Le retour à l'école sera progressif afin de permettre, dans de bonnes conditions, une nouvelle appropriation des espaces, des contraintes de distanciation physique et un début d'appropriation des mesures barrières** », indique la directrice, Marylène Lecourt.

Lavage des mains plusieurs fois dans la journée ; port du masque pour les adultes ; gestion du matériel ; circulation des élèves sans se croiser ; ventilation des locaux et nettoyage régulier, tout a été examiné pour assurer une rentrée dans les meilleures conditions.

L'organisation retenue est la suivante : dès jeudi 14 mai, des groupes de GS, CP, CE1, CE2, CM1 et CM2 seront accueillis selon un calendrier adressé aux familles. « **Concernant les niveaux des enfants de toute-petite, petite et moyenne sections, la réflexion sur l'accueil est prolongée jusqu'au 1^{er} juin. Ainsi, en fonction de l'évolution de la situation, une évaluation sera faite fin mai** », indique Jean-Claude Hérard, vice-président du Sigas.

Pour permettre de limiter les effectifs à quinze maximum, l'organisation de la semaine alternera deux jours à l'école et deux jours d'enseignement à distance pour les CM et les CE. « **Les élèves de grande section et CP seront accueillis tous les jours et comme les enfants des personnels impliqués dans la gestion de crise sanitaire. Les groupes seront constitués de façon stable afin de limiter le brassage d'élèves. C'est pourquoi tous les parents doivent inscrire leurs enfants et aucun enfant non inscrit ne pourra être accueilli jusqu'au 1^{er} juin.** »

La cantine sera assurée, mais il n'y aura pas de service de garderie, « **compte tenu de la configuration du RPI ainsi que des locaux, il n'est pas possible de garantir le respect strict des règles sanitaires** ». La navette sera assurée matin et soir, dans la limite de quinze élèves maximum. « **Nous demandons aux parents, dans la mesure du possible, d'amener les enfants directement dans leur site de scolarisation juste avant l'heure du début des cours.** » Pour le site de Sainte-Suzanne, les groupes de CM entreront par la bibliothèque et les groupes de CE entreront par le préau.



Les élus en pleine réunion préparatoire : Jean-Claude Hérard, Antoine Aubryet Renée Dubourg. Ouest-France